

## B i o g r a p h i e

de S.A.R. Monseigneur le Grand-Duc héritier JEAN de Luxembourg.

-- o --

S.A.R. le Prince Jean de Luxembourg, dont le mariage avec S.A.R. la Princesse Joséphine-Charlotte de Belgique a été célébré le 9 avril 1953, est Grand-Duc héritier de Luxembourg, la Princesse Joséphine-Charlotte portant le titre de Grande-Duchesse héritière. Le 17 février 1954 est née au Château de Betzdorf, résidence du Couple princier, la Princesse Marie-Astrid, premier enfant de LL.AA.RR. le Grand-Duc héritier et la Grande-Duchesse héritière. Le Grand-Duc héritier porte les noms suivants: Jean - Benoît - Guillaume - Marie - Robert - Louis - Antoine - Adolphe - Marc d'Aviano. Il porte en outre les titres de Prince héritier de Nassau et de Prince de Bourbon de Parme.

Le Grand-Duc héritier Jean est né au Château de Colmar-Berg (Grand-Duché) le 5 janvier 1921. Sa Mère, S.A.R. Madame la Grande-Duchesse Charlotte de Luxembourg, vient de fêter, il y a quelques années, le 30<sup>e</sup> Anniversaire de Son Avènement au Trône qui<sup>a</sup> eu lieu le 15 janvier 1919. Le Père du Grand-Duc héritier est S.A.R. le Prince Félix, Prince de Bourbon de Parme, Prince de Luxembourg. Le Prince Jean porte après Son premier Nom le Nom de Benoît parce que S. S. le Pape Benoît XV était Son parrain. Rappelons d'ailleurs ici que S.A.R. Madame la Grande-Duchesse est la Marraine de Son Epouse, la Princesse Joséphine-Charlotte de Belgique.

Le Prince Jean a un frère, le Prince Charles, qui a 26 ans et qui a fait Ses études à l'Université de Louvain, et quatre soeurs, LL.AA.RR. les Princesses Elisabeth, Marie-Adelaide, Marie-Gabrielle et Alix. La Princesse Alix est mariée au Prince Antoine de Ligne, et la Princesse Marie-Gabrielle a épousé le Comte Knud de Holstein-Ledreborg.

L'enfance et la jeunesse du Grand-Duc héritier Jean se sont écoulées au Luxembourg, dans le cadre du Château de Colmar-Berg, Résidence d'été de la Famille Grande-Ducale, du Château de Fischbach, Résidence préférée de S.A.R. Madame la Grande-Duchesse, et du Palais Grand-Ducal de Luxembourg. Il a fait Ses humanités à Luxembourg et a complété Ses études en Grande-Bretagne, à Ampleforth College, Yorkshire.

Très populaire et très aimé au Luxembourg, Il a fait Ses premières apparitions, aux côtés de Ses parents, lors des fêtes nationales luxembourgeoises du 23 janvier, de parades militaires et surtout à l'occa-

sion des cérémonies brillantes qui ont marqué, en 1939, le Centenaire de l'Indépendance luxembourgeoise.

Le 10 mai 1940, lorsque le Luxembourg fut envahi par les troupes allemandes, la Famille Grand-Ducale s'exila en France. Ce furent ensuite les quatre longues années de l'exil dont le Prince Jean passa les deux premières au Canada où il fit des études d'économie politique et de droit à l'Université Laval de Québec. Il visita avec la Grande-Duchesse et le Prince de Luxembourg les groupes de Luxembourgeois établis aux Etats-Unis, fit des voyages en Amérique du Sud, notamment au Brésil, Rio de Janeiro, Sao Paulo, Montevideo, étudiant les grands centres industriels du Nouveau Monde. Lorsqu'il eut l'âge de servir, il s'engagea dans l'armée britannique et fit son service dans le Régiment des Irish Guards (novembre 1942) comme Soldat John Luxembourg, avant de suivre des études d'Officier à l'Officers Cadet Training Unit d'Aldershot d'où il sortit en 1943 comme Sous-Lieutenant des Irish Guards. Il fut promu au rang de Lieutenant en 1944 et participa à la campagne de Normandie. Lors de la Libération de la Belgique, son Régiment était engagé dans les combats qui ont mené à la Libération de Bruxelles. Le 10 septembre 1944, les troupes du Général Patton, au cours d'une audacieuse avance, libérèrent le Luxembourg. L'enthousiasme de la Capitale fut immense lorsque les Luxembourgeois aperçurent dans les premiers tanks qui entraient dans la Ville le Prince de Luxembourg qui avait le rang de Brigadier-Général de l'Armée britannique, et le Grand-Duc héritier Jean. Portés sur les épaules des Luxembourgeois en délire à l'Hôtel de Ville et au Palais Municipal, des ovations enthousiastes acclamèrent les Princes qui, après quatre années d'exil, étaient heureux de reprendre contact avec leur peuple. L'enthousiasme du retour était aussi fervent dans les villes du Bassin Minier, parmi les ouvriers d'Esch-sur-Alzette, de Dudelange, de Differdange, de Rodange que dans les villes et les villages de l'Ardenne et du Nord du Luxembourg. Le Grand-Duc héritier participa encore à la campagne d'Allemagne, toujours dans le cadre des Irish Guards, en faisant partie de la Guards Armoured Division qu'il quitta avec le grade de Capitaine en juin 1945. Il fut libéré définitivement de son service militaire auprès de l'Armée britannique en mai 1946. Il rentra alors à Luxembourg et se voua à la constitution de l'Armée luxembourgeoise. S'intéressant aux affaires de l'Etat luxembourgeois, S.A.R. le Grand-Duc héritier étudie et poursuit le développement des Affaires d'Etat,

assistant aux délibérations des Corps Constitués. Depuis le mois de janvier 1952 Il fait partie du Conseil d'Etat. En outre le Grand - Duc héritier est Colonel de l'Armée luxembourgeoise.

Le Prince Jean, très musical, aime la musique tant classique que moderne et Sa discothèque très vaste pour laquelle Il a des soins particuliers, comprend les oeuvres les plus diverses depuis les Oratorios de Haendek et les Cantates de Bach jusqu'aux symphonies de Gershwin.

Le Prince Jean aime les sports. Il est fervent du ski qu'Il pratique chaque année en Suisse ou dans les Alpes bavaroises. Excellent chasseur Il a depuis sa prime jeunesse la passion de la chasse qu'Il pratique dans les forêts du Luxembourg ainsi que dans les montagnes bavaroises. Aussi est-Il Membre du Conseil International de la Chasse.

Le Grand-Duc héritier Jean est Membre permanent du Comité Olympique International où Il représente le Comité Olympique Luxembourgeois. Il est Protecteur de l'Automobile-Club du Grand-Duché de Luxembourg et Chef-Scout des Scouts Luxembourgeois.

Il est Président d'Honneur des Anciens Combattants et Président d'Honneur de l'Oeuvre des Pupilles de la Nation.

Quant aux relations officielles des Cours de Belgique et de Luxembourg, notons que S.A.R. Madame la Grande-Duchesse et S.A.R. le Prince de Luxembourg firent une Visite d'Etat auprès de LL.MM. le Roi Albert Ier et la Reine Elisabeth en mai 1922 et que les Souverains de Belgique ont visité officiellement Luxembourg en avril 1930.

Les premiers contacts officiels du Grand-Duc héritier avec la Belgique eurent lieu <sup>en 1952</sup> ~~l'année dernière~~ lorsque le 28 mai la Ville d'Anvers recevait S.A.R. le Grand-Duc héritier Jean de Luxembourg en visite officielle. Conduit par les Autorités de la Ville et du Port, le Prince fut reçu en une séance solennelle à l'Hôtel de Ville, visita longuement les installations maritimes, les docks et les écluses du Port et admira la Cathédrale, la Maison de Rubens et le Musée Smidt - Van Gelder.

Les distinctions honorifiques dont S.A.R. le Grand-Duc héritier  
Jean de Luxembourg est titulaire :

- , Grand-Croix de l'Ordre de Léopold
- Grand-Croix de l'Ordre du Lion d'Or
- Grand-Croix de la Légion d'Honneur
- Grand-Croix du Nederlandsche Leeuw
- Chevalier de l'Ordre des Séraphins
- Croix de Guerre Belge avec Palmes
- Croix de Guerre Française avec Palmes
- Croix de Guerre Néerlandaise avec Palmes
- Croix de Guerre Luxembourgeoise avec Palmes
- Le Silver Star



Tecnológico  
de Monterrey